

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 juin 2023

Convocation du 15 juin 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 25

Nombre de Conseillers présents : 19

Conformément à l'article L 121-17 du Code des Communes, un extrait de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie le 20 juin 2023.

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf du mois de juin à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Elisabeth MARQUET.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs BEAUDOIN, HEUVELINE, JOUSSAUME, LEGRAND, BERARDI, PRAIZELIN, GOURDON, COURCELLE, CHAPON, BELLARD, CULLERIER, DESPLATS, EDIN, LUCIEN, GUILLEUX, ORIEUX, LE MARREC, MAUXION.

Absents excusés : Mme Jennifer JOBERT donne pouvoir à Mme Audrey Orieux
Mme Nadine LINARD

Absents : Mme Katy LOISON
Mr André CONGNARD
Mme Pauline BEAUDOIN
Mr Jérôme TUFFIER

Convocation : 15/06/2023

Affichage : 20/06/2023

Secrétaire de séance : Mr Jean-Pierre BEAUDOIN

ANNULE ET REMPLACE DEL19062023A041

OBJET : RETROCESSION D'UN TERRAIN DES CONSORTS LEBOUCHER

Les consorts LEBOUCHER proposent une rétrocession à la commune pour l'euro symbolique de la parcelle AB 179, située route de Beauvau à Jarzé, d'une contenance de 16m².

Madame le Maire propose d'accepter cette rétrocession sous réserve que la famille LEBOUCHER prenne en charge les frais de notaire.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et autorise Madame le Maire ou son représentant à signer les actes notariés.

Certifié conforme,
Le Maire, Elisabeth MARQUET.

